

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EPERSY DU 14 JUIN 2010</b></p>
--

**Le Conseil Municipal s'est tenu en Mairie d'Epersy le lundi 14 Juin 2010 à 20h00, sur convocation du 17 mai 2010.**

Il était présidé par Nicole PELLICIONI, Maire d'Epersy

Etaient présents :

André BERTHET, Jean LEBLOND, Christophe DERIPPE, Robin LOJKIEWIEZ, Gérard LEGER, Christine CHATARD, Sylvie ROLLAND, Philippe RENAUD, Michelle MESSAGEOT

Etait excusé : Samuel CALLENS

Secrétaire de séance : André BERTHET

Madame le Maire ouvre la séance. Les points suivants ont été délibérés :

### **1 - Marché de rénovation de l'Eglise**

---

Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'un avis d'appel public à la concurrence a été lancé le 30/04/2010 pour des travaux de rénovation de l'Eglise communale.

Suite à cet avis, 194 dossiers ont été retirés et 29 plis ont été remis.

Elle informe ensuite les conseillers du choix de la commission d'appel d'offres réunie le 14 juin 2010 à 15h00.

Le Conseil Municipal approuve le choix de la commission d'appel d'offres et autorise le maire à signer les marchés correspondants.

### **2 - Renouvellement du contrat de Karène COYO**

---

Madame le Maire informe l'assemblée que le mi-temps thérapeutique de Madame Nelly PERRILLAT BOITEUX, secrétaire de Mairie, est prolongé pour une durée de 3 mois, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010, sur avis du comité médical réuni le 25/05/2010 et propose, par conséquent, de renouveler le contrat de Madame Karène COYO, pour une durée similaire, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010.

Le Conseil n'émet aucune objection au renouvellement du contrat de Madame Karène COYO.

### **3 - Gestion de la bibliothèque communale**

---

Le bibliobus ne passant plus sur la commune suite à un grave accident, Madame le Maire s'interroge sur l'intérêt d'envoyer un agent à Chambéry pour le renouvellement des livres de Savoie Biblio. Il est donc proposé d'adresser un questionnaire aux habitants de la commune pour connaître l'intérêt qu'ils portent à la bibliothèque.

Après analyse des résultats de ce questionnaire, une décision sera prise quant à la gestion de cette bibliothèque.

L'Assemblée approuve et autorise Madame le Maire à lancer un questionnaire de satisfaction.

La séance est levée.

Epersy, le 4 novembre 2010

Madame le Maire,

Nicole PELLICOLI